



La page infos du Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger www.assemblee-afe.fr

Lois et Règlements

☺ Les Français résidant hors de France pourront de nouveau participer aux élections Européennes en votant directement dans leur consulat et leurs voix seront rattachées à la circonscription de l'Ile de France, si le texte de loi récemment proposé est adopté.

Votre carte consulaire est-elle échue ? Votre inscription consulaire est-elle à jour ? Vous pouvez vérifier sur le site du Guichet d'administration électronique GAEL muni de votre NUMIC (numéro d'inscription consulaire) ou bien vous renseigner auprès du Consulat:

<http://saopaulo.ambafrance-br.org/spip.php?article330>

Affaires Culturelles et Enseignement

☺ Création de l'**Institut Français**, "Agence de la diplomatie culturelle française à l'étranger", qui regroupera les actuels centres culturels et instituts et maintiendra des relations privilégiées avec les Alliances Françaises

http://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_français;

☺ Création de **Campus France**, "Agence Nationale pour la promotion des l'Enseignement Supérieur français à l'étranger" (<http://www.campusfrance.org/fr>)
Un point d'entrée en portugais est disponible (<http://brasil.campusfrance.org>)

Ces deux nouvelles agences complètent le dispositif de rayonnement de la France dans des domaines concrets d'enseignement et culture.

☹ **AEFE**: la crise économique est passée par là, la généreuse mesure de gratuité de l'école à l'étranger (dite "PEC", *prise en charge*) analysée par deux parlementaires, sera "bridée" afin d'en minimiser les impacts budgétaires. La mesure sera probablement limitée aux classes de seconde, première et terminales et son coût gelé aux valeurs de 2008.

http://www.elysee.fr/president/root/bank_objects/Rapport_Colot-Joissains.pdf

☺ **TV5Monde**: le site de TV5Monde www.tv5monde.org contient bien plus que les programmes ou la présentation institutionnelle de la chaîne: on y trouve des supports pour enseignants et apprenants de la langue française, le journal télévisé pour ceux qui l'ont raté en direct, des vidéos *on-demand*, et bien plus.

Signalons la création du site brésilien http://www.tv5.org/cms/Amlat/p-6942-s8-z268-lq2-Inicio.htm?default_trad=2

Affaires économiques.

☺ Un amendement adopté au Sénat avec le soutien de l'opposition et l'agrément tacite de la commission des finances et du gouvernement permettra aux français résidant hors de France d'ouvrir un compte

bancaire en France. Par le passé, cela n'était ni interdit ni explicitement autorisé et les banques ne le faisaient pas volontiers.

Affaires sociales.

La "Nota Fiscal Eletronica" prise en compte par la **CFE** Caisse des Français de l'Etranger: avec l'introduction de celle-ci l'envoi de documents à la CFE pour demande de remboursement de soins (qui sont des services et donc sujets à la eNF) doit comprendre un reçu détaillant les actes médicaux réalisés et muni du tampon "RECEBEMOS" signé par le prestataire de services (laboratoire, hôpital etc..). Ce document est fourni par tous de façon routinière et ne pose pas de problème spécial d'obtention. Veillez à ne pas l'oublier, la Caisse vous le demandera car la eNF ne comporte pas de détails suffisants pour identifier tous les actes ni pour certifier le paiement.

Divers:

Un site pour répondre à votre légitime curiosité: que font les diplomates français à l'étranger?

Comment travaille un ambassadeur? Quelles sont les missions d'un consul général, d'un attaché de coopération scientifique ou d'un attaché humanitaire ? «Destinations», premier «web documentaire» du Quai d'Orsay, est un récit multimédia et interactif de l'aventure humaine du réseau diplomatique et consulaire qui est proposé aux internautes sur <http://destinations.diplomatie.gouv.fr>

☺☺ **Le "repas gastronomique français" au patrimoine immatériel de l'humanité ?** voilà qui est fait !

<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00011&RL=00437>

Visite au Sénat: votre serviteur et quelques autres Conseillers élus de l'AFE, à la tribune:



Denis VIALA denis.viala@uol.com.br
Permanence les deuxièmes et quatrièmes Mercredis matin de chaque mois sur rdv au 2148 8523.